

# La Gazette des Comores

*Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end*

**Quotidien Indépendant d'Informations Générales**

25<sup>ème</sup> année - N°4785 - Vendredi 03 Janvier 2025 - Prix : 200 Fc

FONCTION PUBLIQUE :

## Des services transversaux bientôt opérationnels



Omar Chaihane , Directeur general de la Fop.



**UNION DES COMORES**

Unité -Solidarité –Développement

**COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE**

Communiqué N°001/2025/COM/CENI

Au cours de cette campagne électorale des législatives, des candidats ont dénoncé auprès de la Commission Nationale Electorale Indépendante (CENI) des actes de dégradation et d'enlèvement d'affiches.

La CENI rappelle que l'affichage électoral est une obligation légale et son respect est fondamental pour « l'équité et l'égalité des chances entre tous les candi-

dat » (article 168).

En outre, se livrer à des actes de dégradation d'affiches constitue un délit relatif à la campagne électorale et l'auteur s'expose à de lourdes sanctions.

En effet, l'article 280 dispose qu'« Après constatation par la CENI ou par ses démembrements ou par le



CNPA ou par les forces de sécurité et de défense, est passible d'une peine de 60 jours à 6 mois d'emprisonnement ou d'une amende de cinquante mille (50.000) à cinq cent mille (500.000) francs comoriens quiconque aura maculé ou fait maculer, recouvert ou fait recouvrir, lacérer ou fait lacérer des affiches électorales. Le contrevenant supporte en outre les frais de remise en état du domaine public ou privé qu'il a ainsi dégradé».

La CENI exhorte la population au respect des règles en vue d'élections libres, crédibles et transparentes, dans un climat apaisé.

**Moroni, le 02 Janvier 2025**



## LÉGISLATIVES 2025 :

## CRC Nord, un dernier meeting pour 2024

*C'est au stade de la coulée que Charifa Abdallah et le parti CRC ont mobilisé leurs militants pour le dernier meeting de l'année 2024. A moins de 13 jours du premier tour des élections législatives (12 janvier), le parti au pouvoir tenait son premier grand rassemblement en faveur de sa candidate pour la députation au Nord de la capitale.*



Prévue à 15h00, le premier grand meeting de Charifa Abdallah Saïd Omar s'est tenu avec deux heures de retard. Ce retard à l'allumage est dû en grande partie au manque d'engouement généralisé des militants politiques de quelque bord politique ce soit. Cela n'a pas empêché qu'au début du meeting, les quelques 600 chaises prévues au départ, les trois

quarts avaient finalement trouvé preneurs. Qu'à cela ne tienne, les quelques imperfections constatées ici et là n'ont pas empêché la candidate titulaire d'étaler son programme basé sur le social et l'insertion des jeunes. Sur son sujet de prédi-

lection, l'éducation, la candidate a promis d'améliorer le taux de scolarisation au primaire : « Nous allons essayer d'améliorer le taux de scolarisation des enfants qui sont en âge d'aller à l'école, qui est actuellement de 81%. »

Et de poursuivre : « il faut inciter les enfants à aller à l'école coranique comme on le fait pour l'école laïque, par le mode vestimentaire, les activités pédagogiques, voire même le goûter qui est une source de motivation pour l'enfant ». Ce discours qu'elle tient lors de chacune de ses sorties, à savoir la défense des plus faibles, les enfants en particulier, tend à devenir son image de marque auprès d'une population (femmes) de plus en plus sensible à ses propositions. « Moi je pense qu'elle a des bonnes idées, reste à savoir si elle aura le soutien nécessaire des décideurs pour mettre en place tout ça », se demande, Moïnaecha Abdou, une fervente militante trouvée sur les lieux.

Lors de cette dernière sortie de l'année 2024, la candidate avait réuni plusieurs personnalités de la

majorité présidentielle. Dans la tribune on avait pu entrevoir le gouverneur de l'île de Ngazidja, Mohamed Ibrahim Mze, la Commissaire générale au plan, Nadja Said Abdallah, le préfet du centre Abdullah Saad, le directeur national de la campagne, Soilihi Mohamed Djounaid. De toutes ces personnalités, c'est l'ancienne pensionnaire de Ngazi Ngome, Sitti Farouata Mhoudine qui a été particulièrement saluée par un auditoire composé de la gent féminine. Désormais dans la dernière ligne droite de la campagne, la candidate et son parti doivent redoubler d'effort pour maximiser leur chance dans une circonscription où le vote Juwa bien qu'absent de ces élections risque de peser lourd dans le décompte final.

Imtiyaz

## LÉGISLATIVE 2025 :

## Fahardine Msahazi dévoile ses priorités

*Le candidat aux législatives, dans la circonscription de Moroni Nord, Fahardine Msahazi alias Mwema, a dévoilé son programme lundi 30 décembre dernier, en présence de personnalités locales, dont le candidat au poste de gouverneur en 2024 Moussa Ibrahim et le conseiller à la mairie de Moroni Jean Moné. Son projet ambitieux vise à renforcer l'éducation, l'infrastructure et à répondre aux besoins de la jeunesse de Moroni.*

Lors de l'ouverture officielle de son QG à Moroni Nord ce lundi 30 décembre, Fahardine Msahazi (Mwema) a dévoilé son programme pour les prochaines années, axé sur des projets tangibles destinés à améliorer les conditions de vie des habitants. Parmi ses priorités figurent la création d'une école coranique pour les

enfants et le renforcement de l'enseignement par des pédagogies modernes. Mais il ne s'arrête pas là, Mwema propose également l'ouverture d'une école professionnelle pour accompagner ceux qui ont terminé leurs études, afin d'éviter que la jeunesse ne se laisse tenter par l'attente d'un soutien gouvernemental ou l'émigration.

La réhabilitation du lycée Said Mohamed Cheikh est également au cœur de ses préoccupations, tout comme l'implémentation d'une application innovante, Hury Life, qui permettra aux commerçants et aux citoyens de travailler depuis chez eux, sans avoir à se déplacer. « Cette application est utilisée un peu partout dans le monde et permettra à chacun de travailler depuis chez soi », a expliqué Mwema, ajoutant que cette initiative devrait participer au développement économique local et à l'insertion professionnelle.

Technicien spécialisé et formateur, Fahardine Msahazi a un parcours marqué par son engagement envers sa communauté. Fondateur de MWEMA HIGH-TECH, une entreprise de maintenance électronique et informatique, et ancien employé de Comores Telecom, a mis son expertise au service de l'amélioration des infrastructures locales, comme l'éclairage public et la construction de routes dans la circonscription. Il a expliqué les raisons qui l'ont poussé à se lancer dans cette aventure : « Face aux promesses non tenues et à l'inaction des responsables précédents, j'ai ressenti une profonde déception. La jeunesse, notre plus grande richesse, a été trop longtemps négligée. »

En réponse à cette situation, Mwema s'engage à renforcer l'accès à la formation et à l'éducation, notamment à travers les écoles coraniques, tout en offrant des opportu-



nités concrètes à la jeunesse pour accéder à l'emploi. Il met aussi l'accent sur la nécessité de poursuivre les projets d'infrastructures locales, comme l'éclairage public et l'amélioration des routes, afin de faciliter le quotidien des habitants. Pour lui, le développement ne se limite pas aux infrastructures, mais passe éga-

lement par la promotion de l'égalité et de la solidarité, pour une communauté unie et tournée vers l'avenir. « Ensemble, nous devons lutter pour un avenir où la jeunesse, les familles et nos aînés ont accès à des opportunités », a-t-il conclu.

Mohamed Ali Nasra

## LÉGISLATIVES 2025 :

## Ahmed Youssouf : " Je serai votre avocat pour le statut particulier de Moroni "

*Lors de son grand meeting de campagne à la place Badjanani le 30 décembre dernier, le candidat du parti CRC dans la circonscription de Moroni Sud, Ahmed Youssouf Abdou, a d'abord rappelé qu'il est né à Moroni et qu'il va se battre pour cette ville comme il le fait dans le monde associatif. Tout en soulignant qu'il entend défendre le fameux projet de loi portant statut particulier de la capitale, qui englobera le développement de la ville dans tous les domaines.*

C'est dans l'après-midi du lundi 30 décembre 2024 à la place Badjanani qu'a eu lieu le premier grand meeting du candidat Ahmed Youssouf Abdou de la Convention pour le Renouveau des Comores (CRC), parti au pouvoir. L'évènement a été honoré par la pre-

mière dame du pays, le gouverneur et l'ancienne gouverneure de l'île de Ngazidja. A son arrivée Ahmed Youssouf Abdou qui est aussi enseignant d'éducation religieuse, était accompagné par ses élèves au rythme des chants religieux. De l'autre côté, un autre groupe de jeunes a

escorté son suppléant Fahardine Mdroivili Mohamed alias Tota.

« Si on parle de bonne éducation, un homme sociable qui est toujours à côté des jeunes et surtout qui écoute les autres, c'est Ahmed Youssouf Abdou. C'est un jeune cadre qui a reçu une bonne éducation tant pro-



fessionnelle que religieuse. Il est parmi les imams de la mosquée de vendredi Alqasmy de Moroni. Il enseigne à nos enfants l'éducation religieuse dans les Madrassas du quartier Bacha. Il participe aux activités de développement de Moroni. Il est donc mieux placé pour connaître nos doléances une fois élu, il va être notre représentant à l'Assemblée nationale », a déclaré Soulaïmane Mohamed (Mché Soulé), membre de son staff de campagne. Et d'ajouter : « je remercie la CRC de l'avoir choisi, car Ahmed est un aussi un cadre qui travaille à l'agence nationale de l'aviation civile en tant que directeur technique. Il bosse beaucoup pour le bien de la population. Il faut lui donner votre confiance le 12 janvier pour être le député de Moroni Sud ».

« Nous sommes nés ici, on va

combattre pour la capitale. Il a un projet de loi dont les travaux sont en cours à l'Assemblée nationale. Ce projet c'est le statut particulier pour Moroni. Cette loi va redonner à la capitale sa splendeur. Ma mission en tant que député est de défendre la population au parlement. Débattre et proposer des lois pour l'intérêt du peuple. Evidemment je serai votre avocat. Vos doléances seront mes priorités » promet le candidat. Selon lui, son action de futur député mettra aussi l'accent sur l'éducation religieuse. Ainsi, il appelle les autres régions à voter les candidats de son parti, car c'est en obtenant la majorité, que le gouvernement peut réussir. Pour finir, il s'engage à rester à l'écoute de la population et des électeurs de Moroni Sud.

Nassuf Ben Amad



## FONCTION PUBLIQUE :

## Des services transversaux bientôt opérationnels

*Pour améliorer les services administratifs, la fonction publique prend des initiatives à travers des actions concrètes et un soutien accru aux ministères. L'objectif est de renforcer leurs capacités institutionnelles et humaines, mais aussi améliorer les performances des services publics afin de corriger les anomalies et restructurer la fonction publique.*

Devant la presse, ce jeudi 02 janvier, le directeur de la fonction publique Omar Chaihané a fait état des avancées majeures de la fonction depuis quatre ans. Selon lui, depuis 2020, des progrès significatifs ont été enregistrés pour renforcer la fonction publique. Il a rappelé qu'en février

2021 et septembre 2024, deux avancements d'échelon ont été accordés à tous les fonctionnaires, dans le but d'améliorer leurs conditions de travail et de valoriser leur engagement. « En 2023, la valeur indiciaire a été rehaussée, passant de 1600 à 1800 », a-t-il indiqué.

La révision du statut des fonctionnaires a également été un point important adaptant le cadre législatif aux défis contemporains. « En 2023, nous avons assisté à la fusion des quatre fichiers des agents de l'État (Union, Ngazidja, Ndzouani et Mwali) en un seul fichier, ce qui a simplifié la gestion des ressources humaines publiques, améliorant ainsi le suivi et le contrôle des agents de l'Etat », a-t-il expliqué. De plus, des recrutements significatifs ont eu lieu dans des secteurs essen-

tiels comme l'intégration de médecins, de personnel paramédical, de magistrats, de greffiers, d'agents de la police et d'enseignants du primaire et secondaire, afin de renforcer les effectifs. Un projet de décret pour la réorganisation des ministères, visant à clarifier leurs missions, a été soumis en conseil des ministres avec l'objectif de renforcer l'efficacité de l'administration.

La direction entend faire de 2025 une année charnière pour l'administration. De ce fait, plusieurs projets et réformes sont déjà en cours, tels que le décret sur l'application du statut général des fonctionnaires. Ce décret sera proposé pour uniformiser et clarifier les modalités d'application du statut des fonctionnaires à travers le pays. Il prévoit aussi la révision des cadres

organiques. A cet effet un accompagnement spécifique sera offert aux ministères pour moderniser les corps de la fonction publique, avec la création de nouveaux corps tels que celui des diplomates, des douaniers et des fiscalistes. En plus, la fonction publique compte mettre en place des services transversaux. Ces services permettront à la FOP d'accompagner les ministères dans l'établissement de services comme la direction des ressources humaines (DRH), ainsi que des services de planification, de suivi et d'évaluation. Un mécanisme très important dans la lutte contre les agents fantômes ou les absences injustifiées.

« Nous comptons moderniser le système d'information. Ce projet visera à remplacer l'ancien GISE pour garantir une gestion optimale

et transparente des ressources humaines publiques. Un autre point, c'est l'institutionnalisation du recrutement par mérite. Des procédures de recrutement par concours et d'avancement sur critères objectifs seront mises en place, garantissant ainsi un système juste et équitable », a-t-il précisé. Notons qu'à travers ce processus, la FOP s'engage résolument à faire de l'année 2025 une période de transformation pour l'administration publique. Avec un accompagnement technique et stratégique des ministères. Le but étant de renforcer les capacités en ressources humaines et d'améliorer les performances des services publics, en vue d'atteindre les objectifs définis dans les Plans de Travail Annuel (PTA).

Andjouza Abouheir

## AGRICULTURE :

## Lancement d'un projet pour renforcer la résilience agricole

*En présence de la ministre de la promotion du genre, du ministre de l'environnement, et du Représentant résident du PNUD, la communauté d'Idjikoundzi, dans le Dimani, a lancé mardi 31 décembre dernier, le projet "renforcement de la résilience des systèmes agricoles et des chaînes de valeur intelligentes face au climat". Ce projet vise à accroître la résilience climatique des principales chaînes de valeur agricoles à travers l'innovation, la diversification et le renforcement des capacités.*

C'est dans le village d'Idjikoundzi, dans la région de Dimani, que le projet "renforcement de la résilience des systèmes agricoles et des chaînes de valeur intelligentes face au climat" a été officiellement lancé par Abubakar Ben Mahmoud, ministre de l'environnement représentant le ministre de l'agriculture



Lancement du projet résilience agricole à Dimani.

et de Snehal Soneji Représentant résident du Pnud. Cet événement a rassemblé des acteurs majeurs du secteur, témoignant l'importance stratégique du programme. Ce projet, soutenu financièrement par le Fonds pour l'Environnement

Mondial (FEM) et mis en œuvre avec l'appui financier et technique du PNUD, représente une étape importante dans l'adaptation du secteur agricole comorien aux défis climatiques. Avec un budget de 10 millions de dollars, il se déploiera

sur tout le territoire national, avec une attention particulière pour les Centres ruraux de développement économique (CRDE) de Sidjou, Cembenoï et Diboïni (Ngazidja), Mimbani et Mledjele (Mwali), ainsi que Mramani, Bambao Mtsanga et Pomoni (Ndzouani).

Le Représentant Résident du PNUD a souligné l'urgence de telles initiatives face à un contexte mondial de crises climatiques croissantes. Il a également mis en avant la centralité de l'agriculture dans l'économie comorienne et l'importance de soutenir les communautés rurales, particulièrement vulnérables, en introduisant des pratiques agricoles innovantes et durables. Les objectifs sont ambitieux. Plus de 108 000 bénéficiaires directs, répartis équitablement entre hommes et femmes, des pratiques améliorées sur 7 254 hectares de paysages agricoles et l'adoption de stratégies résilientes par 13 500 agriculteurs. Ce projet permettra égale-

ment de renforcer les chaînes de valeur agricoles tout en favorisant l'autonomisation des femmes et des jeunes.

Le ministre de l'Environnement a rappelé l'impact tragique du cyclone Chido, qui a récemment frappé l'archipel notamment Mohéli et Anjouan, soulignant que ce projet offre des solutions concrètes pour aider les communautés à se relever et à se préparer à de futures crises climatiques. Selon le ministre de l'environnement « l'objectif global de ce projet est d'accroître la résilience climatique des principales chaînes de valeur agricoles à travers l'innovation, la diversification et le renforcement des capacités ». « Nous visons notamment à renforcer les institutions nationales et les acteurs locaux afin qu'ils puissent mieux orienter, planifier et mettre en œuvre des pratiques agricoles adaptées » a-t-il ajouté.

Andjouza Abouheir

## 52E JOURNÉE DE LA POLICE ARABE :

## Moroni marque l'évènement

*Les Comores ont célébré le 26 décembre dernier la 52e Journée internationale de la police arabe, avec quelques jours de retard. Organisée au ministère de l'Intérieur, cette cérémonie était l'occasion de rendre hommage aux policiers partant à la retraite, mais aussi de consolider la coopération entre la police comorienne et ses homologues du monde arabe.*

Ce jeudi 26 décembre, les Comores ont célébré, bien que tardivement, la 52e Journée internationale de la police arabe. Initialement prévue le 18 décembre, elle a eu lieu lors d'une cérémonie officielle organisée au

ministère de l'Intérieur. L'évènement a réuni plusieurs personnalités, notamment le directeur général de la police, des commissaires ainsi que des membres du cabinet ministériel. Créée en 1972, l'Union des polices arabes incarne un symbole de coopération entre les forces de l'ordre des pays arabes. Cette célébration visait à rappeler l'importance de cette collaboration dans la lutte contre le crime transfrontalier et le renforcement de la sécurité régionale. Le commissaire Nassuf Kaissane a souligné que cette journée permet non seulement de marquer l'adhésion des Comores à cette union, mais aussi de rendre hommage aux anciens policiers partis à la retraite.

« La cérémonie s'est déroulée dans de bonnes conditions, et elle reflète l'excellence de la coopération entre la police comorienne et le monde arabe », souligne le commissaire, avant d'exprimer son souhait de voir cette collaboration s'intensifier dans les années à venir, notamment face aux défis sécuritaires grandissants. Les discours prononcés lors de l'évènement ont mis en avant les acquis et les défis de la police comorienne, tout en insistant sur la nécessité de renforcer les échanges d'expériences avec les autres membres de l'Union. Les autorités présentes ont également salué le rôle crucial joué par les forces de l'ordre dans la stabilité du pays.



Bien que célébrée avec quelques jours de retard, cette journée a offert une opportunité précieuse pour réaffirmer l'engagement des Comores à œuvrer aux côtés de leurs partenaires arabes en faveur d'une sécurité durable. La cérémonie avait également un autre objectif : rendre hommage aux policiers qui partent à la

retraite. « Je vous demande de ne jamais nous oublier. Nous avons besoin de votre expertise pour cimenter la paix et la stabilité dans le pays », a-t-il recommandé, en sollicitant une prière pour les anciens policiers décédés avant cette cérémonie.

Ibnou M. Abdou





**Bonne année  
Mwaha mwema  
2025**

**Telma devient Yas**

[www.yas.km](http://www.yas.km) Service client : 400



## ELECTION À LA FFC 2025 :

## Une seule liste admise provisoirement !

A moins de vingt jours des élections du comité exécutif de la Fédération de Football des Comores le 22 janvier prochain, la commission électorale de la FFC a sorti, mercredi 1er janvier 2025 la liste provisoire des candidats retenus pour lesdites élections. Réunie le 30 décembre dernier, la commission a donc tranché provisoirement sur la liste provisoire retenue pour les échéances de ce mois de janvier.

"Dans le cadre des élections du Comité Exécutif de la Fédération de Football des Comores prévues à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée Générale du 22 janvier 2025, la Commission électorale s'est réunie le 30 décembre 2024 à 09 heures au siège de la Fédération », lit-on dans le procès-verbal 24-001/CE du 30 décembre dernier. Cette réunion de la Commission électorale avait comme objet d'étudier les

dossiers de candidatures qui lui ont été soumis par les différents candidats au comité exécutif de la FFC. Avant toute validation de candidature, la commission devait s'assurer de la régularité des dossiers surtout ceux concernant les parrainages.

Jusqu'à l'assemblée générale du mois de mars 2023, tous les clubs affiliés à la FFC pouvaient parrainer un candidat pour les élections. Depuis, ce sont tout juste les 65 délégués composant l'Assemblée générale qui ont le droit de parrainer comme stipulé à l'article 30.4 des statuts de la FFC « Seuls les Membres de la FFC constituant l'Assemblée Générale ont droit au parrainage. Chaque liste de candidats doit être parrainée par au moins 03 Membres par île constituant l'Assemblée Générale de la FFC. Chaque liste doit comprendre au moins deux (2) femmes, sous peine de voir la liste en question rejetée. Chaque Membre constituant l'Assemblée Générale ne peut



Said Ali Athoumane

soutenir qu'une seule liste. Si ce dernier soutient plus d'une liste, aucune de ses déclarations de soutien n'est considérée comme valable ».

Donc après vérification et examen de fond, il s'est avéré que seule la liste du président sortant, Said Ali Said Athoumane

répond aux exigences statutaires. « Après en avoir délibéré, la Commission électorale confirme le respect de l'ensemble des conditions d'éligibilité pour la liste conduite par Monsieur Saïd Ali Saïd Athoumane » et « rejette provisoirement celle conduite par Monsieur Aymane Abdou

pour insuffisance de parrainage comme le stipule l'article 30 alinéa 4 des Statuts de la FFC », peut-on lire dans les conclusions de ce procès-verbal. Il faut noter sur la liste conduite par Said Ali Said Athoumane tous les membres de la précédente équipe sont là à l'exception des deux femmes, Farianti Massoundi et Toyba Anoufoudine remplacées par, Roihama Kamardine et Samina Chakira avocate au barreau de Moroni et Dr en droit des enfants et privé.

Liste complète retenue provisoirement :

Président : Said Ali Said Athoumane

Membres : Youssouf Idjihadi, Said Bouhtane, Youssouf Ismaël, Said Ali Abderemane, Abdoul-Latuf Abdallah, Kadafi Soulaïmana Combo, Roihama Kamardine, Samina Chakira.

Imtiyaz



UNION DES COMORES  
Unité – Solidarité – Développement

MINISTRE DE L'ENERGIE, DE L'EAU ET DES HYDROCARBURES

PROJET D'ACCES A L'ENERGIE SOLAIRE AUX COMORES

UNITE DE COORDINATION DU PROJET

AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET

Date de publication : 23 décembre 2024  
Date limite de dépôt de manifestation d'intérêt : 23 janvier 2025 à 12h30 heure locale de Moroni

Le Gouvernement de l'Union des Comores a reçu de la part de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) un financement pour couvrir le coût du Projet d'Appui à l'Energie Solaire aux Comores (PAESC) et à l'intention d'affecter une partie du produit à des services de consultant. En effet, l'Unité de Coordination du Projet (UCP) souhaite recruter un bureau d'études pour la réalisation d'un document cadre sur les IPPs en Union des Comores.

Les services de consultant (« les services ») comprennent :

- L'élaboration du document cadre de réglementation sur les Producteurs Indépendant d'Electricité (IPP), en cohérence avec la politique énergétique nationale. Ce cadre vise à atteindre les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre, à réduire la dépendance aux énergies fossiles, à renforcer l'accès et à la sécurité de l'approvisionnement électrique.

- L'étude prévoit de développer un cadre réglementaire et institutionnel des IPPs permettant de :

- Fixer les conditions et normes d'intégration des IPPs dans le réseau national.

- Réduire le coût de la consommation énergétique pour les ménages.

- Protéger les droits des opérateurs, des investissements en IPPs ainsi que des consommateurs finaux;

- Inciter la recherche et le développement des nouvelles techniques de production, d'injection et de distribution d'énergie;

- Assurer les droits des producteurs / consommateurs indépendant ainsi que ceux de la Société Nationale de l'Electricité.

- Elaborer des normes et conditions pour l'injection dans le réseau des auto-producteurs ayant une surproduction en énergie électrique.

- Mettre en place des conditions facilitant la vulgarisation de ce cadre réglementaire pour les IPPs;

- Assurer/Garantir l'accès aux énergies renouvelables pour les populations les plus démunies.

- Favoriser une utilisation de la biomasse conciliable avec les principes de durabilité des ressources;

- Améliorer la maîtrise de l'énergie et l'efficacité énergétique;

- Proposer des modèles type de contrat d'achat standard;

- Analyser l'ensemble des conditions nécessaires au niveau national, à la construction et à l'exploitation des IPPs;

- Formation en technique de négociation contractuelle.

La durée de la mission est de 90 jours (couvert le délai de remise du rapport final et de la réception définitive) et la date prévue de début des prestations est le 1er /03/2025.

Les termes de référence (TDR) pour l'étape de procédure de recrutement pour la mission est disponible sur le site internet suivant de la SONELEC :

<https://soneleccomores.com/termes-de-references-pour-recrutement/> ou fait une demande à l'adresse mail suivante :

infospaesc@gmail.com

L'Unité de coordination du Projet invite dès à présent les cabinets de consultant admissible (« consultant ») à manifester leur intérêt à fournir les services. Les consultants intéressés doivent fournir des documents administratifs, des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les services.

Les documents administratifs à fournir sont :

**Lettre de soumission, acte de groupement, délégation de pouvoir, déclaration d'engagement, registre de commerce, patente de l'année 2024 et quitus fiscal.**

Les critères d'évaluation du cabinet sont les suivantes :

(1) **Expérience et leurs qualifications du cabinet en adéquation de la mission par rapport aux Termes de Référence (TDRs)**

(2) **Qualifications et compétence du personnel clé pour la mission**

L'attention des consultants intéressés est attirée sur la

section III, paragraphes, 3.14, 3.16 et 3.17, ainsi la section VII, paragraphes, 7.11 et 7.12 du « **Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI)** », cinquième édition, septembre 2023 », ainsi que la langue appliquée est le français.

Les consultants peuvent s'associer à d'autres cabinets pour améliorer leurs qualifications, mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les membres du groupement d'entreprise seront solidairement responsables de l'ensemble du contrat, s'ils sont sélectionnés.

Un consultant sera sélectionné conformément aux dispositions de la méthode de passation des marchés décrites dans le Règlement de passation des marchés et qui est énoncée dans les TDRs.

Des informations peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau de 08h00 à 16h00, heure locale de Moroni.

Les manifestations d'intérêts doivent être fournies par version physique et une version numérisée de l'originale + une version modifiable dans une clé USB cryptée dont le mot de passe sera transmis avec la version physique originale à l'adresse ci-dessous au plus tard le 23 janvier 2025 à 14h30, heure locale.

Unité de Coordination du Projet UCP/PAESC,

À l'attention de : Monsieur le coordinateur de l'UCP

Route de Salimani – Sahara – Moroni, Comores

Tel : +269 763 10 94

Mail : infospaesc@gmail.com

**NB : Seul le Consultant ayant obtenu la meilleure Note Technique globale (T) atteint un score supérieur ou égal à 70/100, il sera convié à présenter ses propositions techniques et financière en vue des négociations contractuelles.**

Le Coordinateur  
DJAANFAR ABDOUROIHAMANE



DIRECTION NATIONALE DES STRATEGIES AGRICOLES ET DE L'ELEVAGE

PROJET DE RESILIENCE DES SYSTEMES ALIMENTAIRES AUX COMORES (FSRP\_KM, P177816), DON IDA E1830-KM /TF0C1418-KM

COORDINATION NATIONALE DU PROJET

**Avis d'appel d'offre national**

Réf. N° de l'Appel : 2025/001/ MAPA/FSRP-KM/Trx/AO

**TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET EXTENSION DE DEUX LABORATOIRES D'ANALYSE DU SOL ET VÉTÉRINAIRE DE L'INRAPE.**

1. Le Gouvernement Comorien a reçu un financement de la Banque Mondiale (IDA) pour financer le Projet de Résilience des Systèmes alimentaires aux Comores (FSRP-KM) et à l'intention d'utiliser une partie de ce Don pour effectuer des paiements au titre du Marché « **réhabilitation et Extension de deux laboratoires d'Analyse du Sol et vétérinaire de l'INRAPE.** Cet appel d'offre concerne deux lots ci-dessous cités pour une période d'exécution de trois (3mois) en parallèle et non cumulables.

**-Lot 1 : Réhabilitation et extension du Laboratoire d'Analyse du Sol ;**

**-Lot 2 : Réhabilitation et extension du Laboratoire Vétérinaire ;**

1. Pour ce Marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement Direct, comme définie dans les Directives de la Banque Mondiale applicables aux Décaissements dans le cadre de Financements de Projets d'Investissement (FPI) »

2. Le projet (FSRP) sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises : « le soumissionnaire doit démontrer une bonne expérience de marchés de construction et ou de réhabilitation des bâtiments au cours de 10 dernières années. Le Soumissionnaire doit établir aussi qu'il disposera du Personnel-clé de qualification convenable décrit dans la Section III du DAO, qui est nécessaire pour exécuter le Marché.

3. La procédure sera conduite par mise en concurrence en recourant à un Appel d'Offre (AO) telle que définie dans le « Règlement- de Passation des Marchés applicables aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement, (édition du 1er juillet 2016, révisée en novembre 2017 août 2018 et 30 septembre 2023.) ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat du FSRP situant à Mdé, EX-Cefader au Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, et de l'Artisanat ; email : projetfsrp@gmail.com et prendre connaissance du

dossier d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous : du lundi au vendredi à partir de 8H 30min à 15h 30, et du samedi : 8H 30min à 12H 30min.

5. Le Dossier d'Appel d'offres en version française est à acheter par tout Soumissionnaire intéressé à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de (15 000 KMF). La méthode de paiement sera en espèce. Le dossier d'appel d'offres sera retiré par voie électronique par email ou au secrétariat du FSRP-KM par clé USB.

1. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard **le 01 février 2025 à 11H 00min.** La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes dans la salle de conférence du FSRP à l'adresse ci-dessous, **le 01 février 2025 à 11H 00min.**

6. Les soumissionnaires peuvent participer à un seul lot ou deux lots. Le Maître d'Ouvrage attribuera les deux lots un seul ou deux Soumissionnaires différents selon la combinaison financière la plus avantageuse. Il doit présenter une garantie d'un montant tel qu'indiqué dans le tableau suivant selon le nombre de lots visés :

Nombre de lots visés par le soumissionnaire	Lot 1	Lot 2
Montant de la garantie	1 300 000 KMF	1 140 000 KMF

7. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessous est :

Ministre de l'Agriculture, de la Pêche, et de l'Artisanat  
BP :41-Moroni

A Mdé ex-Cefader -maison des épices.

Au secrétariat du Projet (FSRP) Email : projetfsrp@gmail.com

**Lancé, le 03 janvier 2025**



DIRECTION NATIONALE DES STRATEGIES AGRICOLES ET DE L'ELEVAGE

PROJET DE RESILIENCE DES SYSTEMES ALIMENTAIRES AUX COMORES (FSRP\_KM, P177816), DON IDA E1830-KM /TF0C1418-KM

COORDINATION NATIONALE DU PROJET

**Avis de demande de cotation ouverte**

Réf. N° : 2025/002/MAPA/FSRP-KM/TRX/DC

**Travaux de construction de petits Fumoirs dans les îles.**

1. Le Gouvernement Comorien a reçu un financement de la Banque Mondiale pour financer le projet de Résilience des Systèmes Alimentaires (FSRP-KM) et à l'intention d'utiliser une partie de ce Don pour effectuer des paiements au titre de « Travaux de construction des petits fumoirs dans les îles ». Pour ce Marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement Direct, comme définie dans les Directives de la Banque Mondiale applicables aux Décaissements dans le cadre de Financements de Projets d'Investissement (FPI) »

1. Le Projet FSRP-KM sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises : « le soumissionnaire doit démontrer une bonne expérience de marchés de construction et ou de réhabilitation des bâtiments à titre d'entrepreneur principal, de membre de groupement, ou de sous-traitant au cours de 10 ans dernières années »

2. La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale telle que définie dans le « Règlement- de Passation des Marchés applicables aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement, (édition du 1er juillet 2016, révisée en novembre 2017, août 2018 et septembre 2023.) ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

3. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat du Projet FSRP-KM situant à Mdé, EX-Cefader au Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, et de l'Artisanat ; email : projetfsrp@gmail.com et prendre connaissance de la demande de cotation à l'adresse mentionnée ci-dessous : du lundi au vendredi à partir de 8H 00min à 15h 30, et du samedi : 8H 00min à 12H 30min.

La Demande de Cotation en version française peut être retiré par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande à l'adresse ci-dessous. Le dossier

d'Appel d'offres sera retiré par voie électronique ou au secrétariat du Projet FSRP-KM par clé USB.

4. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard **le 17 janvier 2025 à 10H à 00min.** La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes dans la salle de conférence du Projet FSRP-KM à l'adresse ci-dessous, **le 17 janvier 2025 à 10H 00min.**

5. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessous est :

Ministre de l'Agriculture, de la Pêche, et de l'Artisanat  
BP :41-Moroni

A Mdé ex-Cefader -maison des épices.

Au secrétariat du Projet (FSRP)/ Email : projetfsrp@gmail.com

**Lancé, le 03 janvier 2025**